

Image not found or type unknown



Suspension pret immobilier suite à divorce

Par **colliot**, le **31/03/2011 à 11:30**

Bonjour, rnest-il possible de suspendre le paiement mensuel du pret de la maison en cas de divorce? rncar la maison sera en vente des la separation. rnmerrcirncordialement

Par **mimi493**, le **31/03/2011 à 11:59**

Vous pouvez toujours demander à l'organisme de crédit, il est en droit de refuser (le divorce ne le concerne pas), d'accepter en faisant courir des intérêts etc.